



parcours Métiers de l'administration territoriale

Licence professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales

Présentation

Objectifs

Une formation adaptée aux mutations des collectivités territoriales.

Les collectivités territoriales sont en pleine mutation : réforme territoriale, nouveau périmètre et nouvelles compétences des établissements publics de coopération intercommunales (EPCI), communes nouvelles, régions... Une montée en qualification des agents de l'administration territoriale s'impose.

La formation professionnelle initiale et continue doit répondre aux nouvelles exigences des emplois territoriaux.

La licence professionnelle Métiers de l'Administration Territoriale offre une véritable formation professionnelle à la polyvalence des métiers administratifs.

Elle répond aussi à la demande des collectivités territoriales et des établissements de coopération intercommunale (EPCI), de recruter des agents qualifiés, capables d'autonomie, dotés d'une culture administrative et managériale dans le nouveau contexte numérique, et formés à des spécialités dans les domaines des finances, marchés publics, affaires foncières, ressources humaines, action sociale, et aménagement urbanisme...

- savoir instruire et piloter des dossiers en utilisant les techniques appropriées respectant les formes légales et réglementaires, les objectifs fixés et les délais,
- savoir travailler en équipe et en mode projet

Organisation de la formation

La licence MACT se compose d'un parcours :

> Métiers de l'administration territoriale (MAT) à Rennes.

Cette **formation** alternant des périodes de cours et de stages, est organisée sur deux semestres. Elle est composée de 71 jours soit 14 semaines de **formation théorique et professionnelle**, 85 jours de **stage** soit 17 semaines en collectivité et 27 jours consacrés aux **travaux personnels et à l'autoformation**.

Cette licence met l'accent sur le développement de l'autoformation, l'organisation d'événements territoriaux et de visites au sein de collectivités et administrations publiques.

Les modalités de validation de la formation sont diverses : une monographie communale, un dossier administratif, un cas pratique, un rapport de stage, la réalisation d'un mémoire professionnel permettent l'intégration des contenus de la formation et favorisent le développement du regard critique.

Compétences visées

- être capable de se positionner en tant que professionnel territorial dans un ensemble administratif français,
- être capable de comprendre l'effet des dynamiques sociétales régionales, françaises et européennes sur les systèmes d'administration,
- être capable de saisir la complexité de la réalité du système politico-administratif local,
- être capable de faire preuve d'initiative et d'utiliser les outils de l'action administrative dans un contexte donné, tout en en maîtrisant les limites et le rôle des différents acteurs en interaction,
- être capable d'appréhender et d'intégrer les évolutions de l'administration numérique,

Admission

Public cible

Formation initiale :

> Étudiants titulaires d'un diplôme bac + 2 (DUT, BTS, 2e année de licence) ou bénéficiant d'une validation des acquis pédagogiques désireux de rejoindre un champ professionnel qui monte en gamme.

Formation continue :

- Demandeurs d'emploi ou en transition professionnelle
- Salariés du secteur privé ou public
- Personnes en reconversion professionnelle.

Modalités d'accès :

- Reprise d'études
- Dispositifs de validation (VAE, VES, VAPP)
- Modularisation : parcours à la carte



Et après ?

Débouchés professionnels

La formation doit répondre au bout d'un an à la forte demande de deux types d'employeurs :

- les centres de gestion, qui, grâce à leurs services d'emplois temporaires, permettent à terme une insertion rapide en collectivités grâce à l'expérience acquise (120 recrutements par an sur la Bretagne).
- les collectivités territoriales ou établissements publics (communes, départements, région, structures intercommunales, structures sociales d'hébergement, OPH) par recrutement contractuel et/ou après la réussite à un concours dont la préparation est intégrée à la formation.

95% d'insertion professionnelle

Les + de la formation ?

Stage

- > **Stage:** Obligatoire (17 semaines (595h) réparties sur 10 mois)

Le stage permet à l'étudiant de vivre une expérience formatrice et enrichissante dans un environnement professionnel. Il sera amené à réaliser concrètement une ou plusieurs missions au sein d'une collectivité territoriale en étant encadré à la fois par un tuteur professionnel (maître de stage) et un enseignant universitaire.

Les stages en collectivité de 17 semaines soit 595 heures se répartissent sur 10 mois. Il s'étend sur une période de 10 mois à raison en moyenne de 2 semaines par mois. Il s'agit ici de la mise en place d'une véritable alternance qui permet à l'étudiant de mettre progressivement en pratique les enseignements fondamentaux reçus pendant les semaines de cours.

Infos pratiques

- > **Composante(s) :** UFR Sciences Sociales
- > **Durée :** 1 an
- > **Crédits ECTS :** 60 crédits
- > **Modalité d'enseignement :** Formation initiale, Formation continue, Formation en alternance, Formation en apprentissage



Programme

Année

Semestre 5

Cadre d'exercice des collectivités territoriales	6 ects	
Organisation structurelle des collectivités	31,5h	
Europe et collectivités infra-étatiques	7h	
Gestion locale et gestion administrative	28h	
Commande publique et contrôle de légalité	21h	
Enjeux environnementaux appliqués aux collectivités	14h	
Les outils de l'action administrative territoriale	9 ects	
Droit administratif général	28h	
Droit administratif spécial	45,5h	
Finances locales et comptabilité publique	28h	
Panorama de l'action sociale	14h	
Analyser les pratiques professionnelles	12 ects	
Management Ressources humaines	7h	
Management d'équipe	7h	
Pilotage de projets	7h	
Technique de gestion des dossiers administratifs	10,5h	
Méthodologie de la note de synthèse	14h	
Méthodologie de la monographie	3,5h	
Langue Anglais LPMAT	3 ects	24h
Anglais		24h

Semestre 6

Construire ses projets pédagogiques et professionnel	10 ects	
Préparation aux épreuves écrites des concours		21h
Oral concours		21h
Préparation des démarches d'emploi		14h
Pratique de la note de synthèse		14h
Méthodologie du cas pratique		3,5h
Méthodologie du mémoire		10,5h
Soutenance du mémoire		100h
Maîtriser sa spécialité	12 ects	
Action sociale		84h
Finances et marchés publics		84h
Ressources humaines		84h
Urbanisme et affaires foncières		84h
Stage et intégration professionnelle	5 ects	
Stage		
Analyse stage		12h
Soutenance du rapport de stage		50h
Langue Anglais LPMAT	3 ects	24h
Anglais		24h